



Assemblée générale du Syndicat des cavistes professionnels (SCP) 13 septembre 2020 à Moussy (51)

Lieu : Champagne Renaudin

Du fait des circonstances exceptionnelles liées à l'épidémie de Covid19 et conformément à l'Ordonnance n° 2020-318 du 25 mars 2020, l'Assemblée générale statutaire du Syndicat des Cavistes Professionnels a été convoquée le dimanche 13 septembre 2020 à 14h par courriers adressés à tous les adhérents du SCP de 2019 et 2020.

Une feuille de présence a été signée et figure en annexe de ce PV.

- *35 adhérents étaient présents représentant 572 points de vente :*
 - Collège indépendants : 3 adhérents représentant 33 points de vente.*
 - Collège réseaux organisés : 2 adhérents représentant 539 points de vente*
- *N Viet présente en tant que déléguée-générale du SCP.*
- *34 pouvoirs représentants 99 points de vente :*
 - Collège indépendants : 32 pouvoirs représentant 35 points de vente*
 - Collège réseaux organisés : 2 pouvoirs représentant 64 points de vente*

Aucune majorité n'étant requise, l'AG est valable.

Compte rendu

P. Jourdain préside l'assemblée générale et **E. Morgan**, secrétaire général, en assure le secrétariat.
N. Viet fait office de Rapporteur du contenu de l'Assemblée.

Ordre du jour :

La séance commence à 14h.

Messieurs Tellier et Asselin-Bouvet, propriétaires du domaine qui accueille l'AG, souhaitent la bienvenue aux cavistes. Patrick Jourdain les remercie de leur accueil et des conditions exceptionnelles qu'ils ont mobilisé pour favoriser la rencontre des cavistes et de la Champagne.

Après leur départ, l'assemblée générale débute, le Président accueille les personnes présentes et propose de passer directement au premier point de l'ordre du jour.

I. Approbation du PV de l'AG 2019

P Jourdain rappelle que la dernière AG s'était tenue le 20 mai 2019 en Beaujolais au domaine de sa consœur et vice-présidente, absente ce jour. Il rappelle que son compte-rendu est en ligne sur le site professionnel des cavistes SCP et que des exemplaires sont disponibles ce jour pour dernière relecture avant validation. Il soumet sa validation au vote de l'Assemblée générale.

Validation du procès-verbal de la dernière AG à l'unanimité.

Le compte rendu de l'Assemblée générale du 20 mai 2019 devient donc Procès-verbal officiel. Il sera signé et mis en ligne sur le site du SCP conformément à la réglementation.

II. Rapport financier et approbation des comptes

O REYNAL, trésorier du SCP, présente les comptes arrêtés au 31/12/2019.

Le SCP ne récupérant pas la TVA les comptes sont présentés toutes taxes comprises.

- En termes de Produits, le SCP a reçu sur l'année civile 2019 32 150 euros d'adhésion, vendu pour 1481 euros de brochures et d'Antisèches (guides) de mon caviste et reçu 70 euros de remboursement de frais de déjeuner, l'ensemble représentant des rentrées nettes de 33 046 euros.

- Les dépenses courantes du SCP s'élèvent à 44 686 euros pour 2019 et se décomposent comme suit :

- 34 697 euros de prestation versées à Equonoxe correspondant à la prestation de secrétariat réalisée pour le compte du SCP (depuis cette prestation a été internalisée au SCP suite au recrutement de N VIET en tant que Déléguée-générale depuis avril 2020) ;
- la maintenance mensuelle et les frais d'hébergement du site sur le serveur pour 5 760 € ;
- des frais de représentation pour 1 763 € ;
- des cotisations syndicales (UCAIR) pour 1500 € ;
- des frais divers pour 966 € ;

- Des dépenses exceptionnelles ont été réalisées en 2019, notamment le complément de l'étude d'image réalisée en 2018 et terminée en 2019 par IPSOS pour 19 620 euros ;

- Par ailleurs, 30 900 euros de cotisations ont été réglées en 2019 par la société Nicolas en tant qu'avance de trésorerie sur ses futures cotisations 2020.

Cet exercice présente donc un déficit de 360 euros sur l'année qui se confirme par le différentiel observé sur les comptes du SCP. Au 31/12/2018, le compte bancaire du SCP s'élevait à 6 777 €. Au 31/12/2019 il s'élève à 6 417 euros.

Le Bureau du SCP rappelle à l'assemblée générale la hausse de cotisation décidée en 2019, passant de 25 à 60 euros annuels, taux appliqué sur l'exercice 2020.

	2019	2018
Adhérents	1 377	1 380
Cotisations	32 150 €	34 175 €
Autres produits	896 €	1 481 €
Total Produits Courants	33 046 €	35 656 €
Prestations et Administration	-34 697 €	-32 704 €
Communication	0 €	-4 246 €
Site internet	-5 760 €	-4 716 €
Cotisations Syndicales	-1 500 €	0 €
Frais de Représentation	-1 763 €	-2 146 €
Frais Divers	-966 €	-576 €
Total Charges Courants	-44 686 €	-44 387 €
Résultats Courant	-11 640 €	-8 731 €
Cotisations exceptionnelles	30 900 €	
Etudes & Sondages	-19 620 €	-12 180 €
Résultats Exceptionnels	11 280 €	-12 180 €
Résultats	-360 €	-20 911 €
REPORT A NOUVEAU	6 417 €	6 777 €

A l'issue de ces échanges, il est demandé à l'Assemblée générale de voter les différentes motions proposées par le Trésorier.

L'Assemblée générale prend acte du résultat négatif de l'exercice 2018 qui s'élève à 360 €.

Motion votée à l'unanimité

L'Assemblée générale, à la lecture des résultats présentés par le Trésorier pour 2018 et des explications associées, décide de reporter le solde bancaire de 6 417 euros constaté pour 2019 sur le compte courant de l'association pour l'exercice suivant.

Motion votée à l'unanimité

O REYNAL présente les comptes 2020 et alerte sur le trou de 32 K € manquants pour pouvoir terminer l'année.

H GOMAS précise que le poste Cotisation syndicale correspondait pour 2019 à la création de l'UCAIR. **Rq complémentaire :** Pour 2020 il conviendra d'y ajouter celle de la CGAD qui s'est avéré un investissement très utile.

E PASQUET déplore la baisse du nombre d'adhérents et s'interroge sur la raison.

O REYNAL revient sur la décision qui avait été prise quelques années plus tôt de baisser la cotisation pour susciter davantage d'adhésions, une décision qui s'est avérée non seulement inefficace et qui rend en plus sa remise la récente hausse décidée pour 2020 difficile.

E PASQUET pense que cette première explication, celle de l'augmentation de la cotisation annuelle, n'est pas la principale car la cotisation au SCP reste faible et qu'il convient sans doute de mieux faire savoir quelles sont les actions menées par le SCP. Il fait part de sa grande satisfaction quant au travail réalisé par N VIET. A LEGRAND corrobore ses remarques et dit ne pas comprendre comment il peut y avoir aussi peu de cavistes qui rejoignent le SCP vu le formidable rôle tenu par le SCP ainsi que par la FCI, depuis le début de la crise.

	2020	2019
Adhérents	1 100	1 377
Cotisations	67 560 €	32 150 €
Partenariats	25 000 €	
Autres produits	1 030 €	896 €
Total Produits Courants	93 590 €	33 046 €
Prestations et Administratic	- 75 366 €	- 34 697 €
Communication	- €	- €
Site internet	- 7 060 €	- 5 760 €
Cotisations Syndicales	- €	- 1 500 €
Frais de Représentation	- 4 802 €	- 1 763 €
Frais Divers	- 112 €	- 966 €
Total Charges Courants	- 87 340 €	- 44 686 €
Résultats Courant	6 250 €	- 11 640 €
Cotisations exceptionnelles		30 900 €
Etudes & Sondages	- 2 880 €	- 19 620 €
Achats Statistiques	- 36 000 €	
Résultats Exceptionnels	- 38 880 €	11 280 €
Résultats	- 32 630 €	- 360 €

E MORGAN explique que les avances de cotisations réalisées par Nicolas ne seront pas reconduites en 2021 ce qui implique de recruter des partenaires en direct pour équilibrer les comptes du SCP dès 2020 maintenant que la formule de financement passant par Equonoxe n'est plus.

Il demande aux cavistes présents de bien vouloir contribuer à cette démarche en participant aux groupes de discussion de cavistes qui seront mis en place pour répondre aux problématiques posées par ces partenaires.

E MORGAN évoque les partenaires qui à date ont validé leur soutien ou ont en tous cas donné leur accord pour 2020 déjà ou pour 2021 (Vranken-pommery / Campari – RFD / Gérard Bertrand / ... ?) et ceux qui n'ont pas donné suite à nos propositions (Ricard / Bacardi Martini / Thiénot / Les coopératives UNSCV / ... ?

Il évoque aussi le refus formulé par le CA du SCP que Dugas intègre le club de partenaire du SCP, une décision à laquelle il s'est opposé lors du vote.

Le débat s'ouvre concernant le profil des partenaires supposés aptes à soutenir le SCP en le sponsorisant.

Le rejet de DUGAS, voté à la majorité par le CA du SCP, soulève de nombreux commentaires et interrogations : une partie de l'Assemblée ne comprend pas qu'il lui a été refusé de financer le SCP quand bien même commercialement il s'avère de moins en moins fiable. H GOMAS explique la position qui a justifié le vote du CA : la stratégie de développement de DUGAS en tant que concurrents des cavistes via développement des ventes en direct et du commissionnement des distributeurs n'est pas compatible avec cette image de soutien qu'il voudrait se donner et ce malgré l'histoire très forte entre la société DUGAS et les cavistes.

III. Quitus de gestion

P JOURDAIN soumet au vote la motion suivante :

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance de la présentation des comptes du Trésorier, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils ont été présentés et donne quitus aux administrateurs de la gestion de l'exercice écoulé.

Motion votée à l'unanimité

IV. Rapport Moral

Le président P. JOURDAIN fait le bilan de sa 1ère année de mandat, évoquant la montée en puissance du SCP ainsi que les gains en visibilité des cavistes, ce qui nécessite la montée en compétences du SCP.

« Cher collègue,

Il y a un peu plus d'un an vous m'avez accordé votre confiance pour être le président de notre syndicat après Yves Legrand, le président fondateur.

Ces 15 mois écoulés ont été riches en évènement. Le travail effectué pendant des années peut être un peu trop dans l'ombre me permet de dire que 2019-2020 est l'année de reconnaissance du SCP.

Dès le mois de Juin j'ai été convié avec certains de nos collègues pour aller aux examens des CQP (contrat de qualification professionnelle) cavistes, ce qui nous a permis de constater qu'il y a des jeunes motivés pour notre profession, mais qu'il y a quelques lacunes dans la formation ou que

certains centres ne suivaient pas suffisamment l'actualité, les modifications et tendances de notre profession. Et que des cavistes maitres de stage dans les entreprises devraient aussi refaire des mises à niveau de leurs connaissances.

J'ai commencé à siéger à France Agrimer en Aout après avoir été nommé par le ministre de l'agriculture, c'est une nouveauté pour nous car nous avons un siège au même titre que la grande distribution. Nous n'influons pas sur la politique viticole française mais cela nous permet de croiser et d'échanger avec l'ensemble des divers représentants des bassins viticoles, et que l'aval (distribution) soit enfin reconnu par la filière.

En septembre nous avons fait un courrier (qui a fait un peu de bruit) aux instances champenoises pour leur dire notre mécontentement sur nos rapports difficiles et aujourd'hui nous sommes accueillis en champagne ce qui prouvent que les choses sont en train d'évoluer favorablement.

Nous avons aussi recommencer de travailler pour le concours avec un nouveau partenaire Terre de Vins tout en ayant un de nos partenaires historiques le groupe Thienot .

Les qualifications pour la finale ont lieu demain et je vois dans la salle un certain nombre de candidats que je remercie de leur présence et je leur dis le mot de Cambronne pour demain et la suite

Nous avons eu les résultats de l'étude IPSOS que nous avons lancé pour savoir quelle image avait le caviste par les consommateurs. et cette image est bonne ce qui permet à la commission communication de travailler à partir de cette base pour rassurer ceux qui n'osent pas pousser la porte de nos boutiques.

Nous avons eu cette année encore un stand à Wine Paris Vinexpo ce qui nous permettait d'avoir un point relais dans le salon, ce qui nous a permis aussi d'animer des colloques, table ronde et d'avoir la visite de nos collègues et amis italiens et de faire un repas commun le lundi soir et de continuer de travailler pour l'amitié qui nous unis (ils nous ont envoyés un message fraternel) pour cette journée.

Il lit le courrier adressé par les présidents d'AEPI et Vinarius de bonne Assemblée Générale aux cavistes du SCP (voir en Annexe).

Nous avons formé pour aller à la représentativité patronale avec nos collègues fromagers, épiciers et marché de France l'UCAIR je remercie ici Hervé qui participe activement avec Nathalie à ces réunions qui peuvent être rébarbatives mais très utiles pour pouvoir défendre nos intérêts dans le paysage économique français.

Nous avons pris aussi la décision d'adhérer à la CGAD Confédération Générale de l'Alimentation en Détail au mois de février, bien nous en a pris car dès le mois de mars avec la crise que nous avons vécu à cause de la COVID nous avons eu des retours et des moyens d'agir avec les pouvoirs publics.

Pour revenir à cette période de crise nous avons tous bureau, conseil d'administration et surtout Nathalie étaient sur le qui-vive avec des réunions journalières téléphoniques ou par visioconférence, ce qui nous a permis d'être réactif pour vous informer au mieux et vous avez pu je l'espère à ce moment-là vous rendre compte de l'importance de notre syndicat pour une cotisation annuelle très modique.

Cette période nous a permis aussi d'avoir de la visibilité dans les médias TF1, BFM, RMC qui ont parlé des cavistes comme étant une profession qui avait le droit de rester ouvert, et qui avait mis en place soit des nouvelles méthodes de vente, et surtout un respect immédiat des gestes barrières.

Nous avons été auditionnés par des Sénateurs après le déconfinement pour savoir comment les cavistes avaient résisté, s'étaient réinventés pendant cette période.

Nous avons continué de nous développer (malheureusement pas en nombre de membres) et de nous faire reconnaître que ce soit en rencontrant les administrations style DIRRECTE ou autre et en envoyant des courriers aux ministres dès que nous avons des revendications pour notre profession.

Ce développement nous a obligé à modifier notre organisation, en effet nous avons décidé pour plus de clarté d'embaucher en qualité de déléguée générale Nathalie Viet et de ne plus (bricoler) comme nous le faisons avant avec sa société Equonoxe ce qui était flou pour beaucoup de monde...

En se rapprochant de la CGAD nous nous sommes encore rapprochés des lieux de décision nationaux, et il faut être présents et visibles si nous voulons être influents mais il faut s'adapter à des rythmes qui sont difficiles à concilier avec nos emplois du temps de commerçants. Les membres du CA et du bureau sont obligés de se professionnaliser pour suivre et nous vous remercions de votre confiance.

Mais cela ne suffit pas car au fur et à mesure que nous entrons dans les arcanes du pouvoir économique et social du pays nous devons acquérir des compétences et des capacités de compréhension de ce système qui ne s'improvise pas et demande du temps.

Je salue ici d'ailleurs la méthode mis en pratique par Nathalie depuis l'origine qui nous permet de concilier réactivité et prise de décision rapide lorsqu'il le faut, tout en maintenant avec les cavistes «la base » en informant les membres du CA et des commissions afin que ceux qui le peuvent puissent suivre au plus près l'évolution de nos dossiers qui s'accélère .Pas évident de tout suivre mais au moins soyons sûr que nous allons dans la bonne direction celle que nous validons ensemble lors de nos AG.

En parlant d AG celle-ci en Champagne dans les conditions d'accueil qui nous sont faite par les représentant officiels de ce vignoble est une belle confirmation de notre efficacité collective moins de 10 ans après la création du SCP.

Je tiens à remercier tous nos partenaires qui nous soutiennent toute l'année et vous les membres pour votre soutien et implication avec une mention particulière aux membres du CA et au bureau qui s'implique quotidiennement pour la bonne marche de notre syndicat.

Je vous demanderai d'applaudir Nathalie pour son travail et dévouement total à notre cause, et aussi pour l'organisation de cette journée d'AG qui est déjà une réussite et nous n'avons pas encore tout vu

Je vous remercie de m'avoir écouté et de la confiance que vous me faites ainsi qu'au bureau pour diriger le Syndicat et le mener là où nous le voulons. »

V. Quidus au Bureau

P JOURDAIN rappelle la composition du Bureau du SCP.

Président : Patrick Jourdain

- Vice-président : Hervé Gomas

- Vice-présidente : Corinne Richard-Saïer

Trésorier du SCP : Olivier Reynal

Secrétaire général : Eudes Morgan

Il demande à l'Ag de lui signifier sa confiance.

Motion votée à l'unanimité

VI. Remplacement au CA de M Falck (administrateur au nom de la FCI) démissionnaire

M Falck ayant démissionné, le siège d'administrateur du représentant de la FCI est à pourvoir.

Conformément à l'article 8.1 des statuts du SCP, la démission d'un membre du Conseil implique son remplacement provisoire en désignant un administrateur issu de la même catégorie d'adhérent, étant précisé que : « *Tout membre du Conseil nommé en remplacement d'un autre membre dont le mandat n'était pas expiré ne demeure en fonction que pendant le temps du mandat de son prédécesseur restant à courir.* »

P JOURDAIN présente la candidature de C CONIGLIO proposé par la FCI pour succéder à M Falck.

C CONIGLIO se présente à l'Assemblée Générale en tant que sommelier devenu caviste depuis 2013, vice-président de la FCI, établi dans la Drôme, ... et Meilleur Caviste de France 2018.

Personne ne contestant cette proposition, sa nomination au CA du SCP est validée, sous les applaudissements.

Le nouveau CA du SCP est donc composé de :

Président : Patrick Jourdain (Caves Max Jourdain, FCI),

- Corinne Richard (Intercaves), vice-présidente
- Hervé Gomas (Les Caves d'O, FCI), vice-président
- Eudes Morgan (Nicolas), Secrétaire général
- Olivier Reynal (Caves du Roussillon, FCI), Trésorier

- Cyril Coniglio (Rhône Magnum, FCI), administrateur
- Laurent Crochemore (Repaire de Bacchus), administrateur
- Steve Fortel (Vincœur Catalan, FCI, CCC), administrateur
- Jérôme Guilluy (La Vignery), administrateur
- Loïc Toulemonde (Comptoir des Vignes-C10), administrateur

VII. Rapports d'activité 2020

Réorganisation du SCP

E. MORGAN secrétaire général du SCP, revient sur les changements qui ont été mis en place en début d'année consistant notamment à intégrer au sein du SCP une partie des activités menées jusque-là par la société Equonoxe. Il rappelle que c'est EQUONOXE qui produisait les statistiques cavistes et qui gérait au nom du SCP les relations aux partenaires du club Vino Semper. Le club Vino Semper n'existe donc plus. La précédente organisation permettait certes de rétribuer, irrégulièrement, N VIET pour le travail de management du SCP qu'elle réalisait par ailleurs pour le SCP mais le coût des études réalisées en contre partie de ces adhésions, et leurs limites (déclaratifs) ainsi que la relation jugée parfois ambiguë entre la société privée Equonoxe et le SCP en indisposait

certain qui refusaient de ce fait de livrer leurs statistiques. Il a donc été jugé plus sain d'intégrer les missions statistiques au sein du SCP et de salarier officiellement N VIET, dans une fonction qui par ailleurs évolue puisqu'elle est depuis avril déléguée-générale du SCP, avec des missions plus politiques et de représentation pour le compte du SCP.

E MORGAN précise que ce financement repose dorénavant sur un équilibre financier qui dépend des partenariats intégrés au sein du SCP et qu'il convient que chacun soit investi dans ces recrutements. La formule mise en place à partir de 2020 s'appuie sur la livraison aux partenaires de statistiques anonymisées selon une méthode en cours d'élaboration par les services de Loic Toulemonde qui n'a pas pu être présent à l'AG mais qui a dit bien avancer sur le sujet. Il s'agit aussi d'organiser régulièrement dans l'année des groupes de réflexions de cavistes pour échanger et débattre avec les partenaires qui se sont manifestés sur un ou des thèmes qu'il leur serait utile de discuter avec les cavistes. Il invite les cavistes de l'assemblée à s'inscrire à ces groupes de discussion.

V QUENIOUX regrette la complexité des statistiques demandées jusque-là par les enquêtrices d'Equonoxe.

E PASQUET précise que les années précédentes il s'était équipé du logiciel de caisse Vino pour justement répondre à ces demandes statistiques et qu'il en est particulièrement satisfait. Il explique que cet exercice lui a permis d'ouvrir les yeux sur ses propres réalités commerciales dont il n'avait pas conscience et qu'il juge très utile.

Recrutement adhérents 20/21

H GOMAS présente l'état des adhésions à date, qui enregistre un recul net du nombre de points de vente pour 2020. Il rappelle le contexte particulier de 2020 avec la crise sanitaire du Covid qui s'ajoute à la hausse de la cotisation, ce qui permet de relativiser la baisse des cotisations.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	<i>au 12/09/2020</i>								
TOTAL ADHERENTS (points de vente)	450	1012	1232	1127	1121	1362	1389	1377	1104
<i>Dt indépendants</i>	26	118	299	297	301	457	433	355	287
<i>Dt FCI</i>	16	34	148	123	72	181	193	195	110
<i>Dt CCC</i>	0	0	1	1	3	24	24	18	13
<i>Dt autres indépendants</i>	10	84	150	173	226	252	216	142	164
<i>Dt Réseaux (5 et +)</i>	424	894	933	830	820	905	956	1022	817

La baisse importante du nombre d'adhérents est cependant nette que ce soit du côté des cavistes indépendants que du côté des cavistes en réseaux.

Coté réseaux, N VIET explique que les groupes V&B et Somellerie de France sont à l'origine de la baisse des adhésions, le premier pour cause de l'effet combiné de la hausse de leurs parcs de franchisés et la hausse de la cotisation SCP aggravé par l'impact de la covid sur leur activité de bars à vins/bières. Pas de retour aux relances adressées au second.

E MENARD (?) évoque la saisonnalité des années à Concours qui dope l'arrivée de nouveaux adhérents ce qui aurait dû se sentir en 2020. N VIET précise que l'impact a été constaté à nouveau

avec une quarantaine de vrais nouveaux adhérents (ayant de ce fait déjà cotisé d'avance pour 2021) et le retour d'anciens adhérents particulièrement motivés par la participation au concours.

H GOMAS évoque le manque de compréhension des adhérents concernant la communication adressée par la FCI à ses adhérents car la plupart n'ont pas compris qu'ils ne re-signaient pas au SCP de façon automatique cette année, un constat confirmé largement par la campagne estivale de phoning.

C CONIGLIO explique la décision prise à la FCI par le risque de perte d'adhérents du fait de la hausse de cotisation au SCP. Il précise que parmi les freins rencontrés au sein de la FCI est aussi évoqué l'exigence de réciprocité d'adhésion des adhérents SCP que des responsables FCI considèrent comme devant également être de fait adhérents à la FCI.

P JOURDAIN rappelle que le rôle du SCP et celui de la FCI ne sont pas les mêmes et que s'il peut y avoir une forme de complémentarité entre les deux, la FCI complétant pour les indépendants l'action syndicale du SCP pour le métier dans son ensemble, le sujet de la réciprocité implique que tous les indépendants membres du SCP se sentent effectivement concernés par les actions menées par la FCI ce qui n'est pas le cas alors que le travail mené par le SCP bénéficie lui à tous les cavistes sans parti pris.

F NAUDOT évoque le rôle nécessaire mené par le SCP et la FCI pendant cette période de crise et que ce devrait être une période favorable au recrutement. Il se dit triste de ces résultats insuffisants en matière de recrutement, constatés également à la FCI.

H GOMAS explique qu'au vu du gisement de cavistes n'ayant jamais encore adhéré au SCP selon le tableau classant les différentes catégories de cavistes en fonction de leurs adhésions passées, il faut cibler les cavistes qui n'ont jamais été membres d'aucune association de cavistes pour l'instant et vers lesquels il faut communiquer pour leur faire découvrir le SCP. C'est dans ce cadre qu'une campagne large a été envoyée par Email en juillet (SCP NEED YOU) avec des arguments qu'il pensait justes et efficaces. Il regrette un retour très faible (3 adhésions) et invite les cavistes qui le voudraient à amender cette plateforme pour l'améliorer.

A LEGRAND revient sur l'utilité du SCP et de la FCI depuis le début de la crise sanitaire de la covid et sur les arguments à revoir pour attirer les cavistes qu'elle fréquente. Elle rappelle les propos menés par M GIUBERTI le matin lors de son atelier sur les communications par les réseaux sociaux qui mentionnait la transformation en acte commerciale au bout de la 7^{ème} injonction et invite à renouveler ce type de campagne de recrutement. Elle se dit elle-même volontaire pour y travailler. E MENARD rappelle que l'argument de la crise n'est pas le seul sur lequel il faut communiquer car le rôle du SCP est réel y compris hors crise.

<u>Notice Liste</u>	En nb de pdv	Cotisations
0. Adhérents 2020 à date	1099	65 940 €
3. Les têtes de réseaux adhérentes en 2019 qui n'ont pas renouvelé (encore ?) en 2020	211	12 660 €
6. Les réseaux adhérents lors des années antérieures qui n'ont pas renouvelé en 2020	158	9 480 €
1. Les adhérents indépendants 2019 hors FCI qui n'ont pas (encore ?) renouvelé en 2020	41	2 460 €
2. Les adhérents indépendants 2019 FCI qui n'ont pas renouvelé (encore ?) en 2020	79	4 740 €
4. Les adhérents indépendants des années antérieures hors FCI qui n'ont pas renouvelé en 2020	196	11 760 €
5. Les adhérents indépendants FCI des années antérieures qui n'ont pas renouvelé en 2020	59	3 540 €
7. Les cavistes franchisés des réseaux qui n'ont jamais été membres du SCP	78	4 680 €
10. Les cavistes indépendants qui n'ont jamais adhéré au SCP	3704	222 240 €
11. Les réseaux qui n'ont jamais adhéré au SCP	171	10 260 €
	5796	

E PASQUET propose une formule de parrainage pour inciter les cavistes à susciter des recrutements (ex : 10 euros de moins par caviste parrainé sur l'adhésion annuelle du caviste lui-même).

A LEGRAND propose un challenge caviste pour que chaque adhérent s'engage à recruter 5 adhérents supplémentaires.

Intégration à la CGAD

Hervé Gomas présente l'univers de la CGAD (Confédération générale de l'Alimentaire de Détail), que le SCP a rejoint en début d'année, c'est-à-dire un groupe homogène représentant environ 450 000 entreprises du commerce de proximité tournées vers les métiers de bouche

Cette force réunie et institutionnalisée lui permet d'être très introduite auprès des instances gouvernementales et constitue notre entrée principale actuelle pour y faire entendre notre voix ce qui a été très utile depuis le début de la crise de la covid. La nomination récente d'Alain Griset, ex-président de l'U2P en tant que Ministre des TPE-PME auprès de Bruno Lemaire est un atout supplémentaire.

Parmi le sujet de court terme se pose la question de la sortie du PGE et il considère que les accords récemment communiqués ne sont pas satisfaisants vu les conditions exceptionnelles qui ont été apportées aux banques qui bénéficient de taux d'emprunts négatifs.

Il explique qu'à moyen terme se pose la question de la création d'une convention collective unique pour les métiers de bouche qui permettrait de répondre aux objectifs annoncés par les gouvernements qui se succèdent de réduire drastiquement le nombre de branches (et de ccn associées) et donc le coût et la complexité du modèle paritaire français. Le cadre apporté par la CGAD et la proximité entre commerces de bouche, dont les modèles managériaux sont assez proches contrairement à ceux de la grande distribution, facilitent les discussions et la mise en œuvre de ce projet.

La CGAD apporte également une visibilité nouvelle pour les cavistes que ce soit via la campagne de communication qui se prépare pour octobre ou par la cérémonie des Rabelais qui permettra de récompenser les jeunes talents désignés par chacun des métiers ; cette année c'est à l'Élysée qu'elle aura lieu afin de compenser l'impossibilité d'organiser la traditionnelle soirée de Remise des trophées au grand Rex.

Il évoque les nombreuses commissions permettant de traiter des sujets intéressants pour les commerces de bouche (Formation, Communication, Social, etc) et explique qu'au-delà des thématiques officielles, ces réunions favorisent les contacts et le partage d'expériences entre secteurs du commerce utiles à notre visibilité et à notre rayonnement auprès des instances décisionnelles nationales (Ministères etc).

Stratégie de communication

Le temps manquant, N VIET évoque rapidement la relance d'une Commission Communication en stand by depuis 1-2 ans et qui est relancée par l'arrivée d'une nouvelle équipe de cavistes prêtes à dynamiser les choses dont un certain nombre de représentants participent à cette AG.

La nouvelle équipe est à date composée des précédents participants Patrick Tayol-Guyot, Patrick Laillet, Stéphane Profit et Christophe Hermine, rejoints par Aude Legrand, Marina Giuberti et Christelle Taret.

La Commission appuie ses réflexions sur ce qui fait la richesse du circuit = le nombre de cavistes, pour d'une part valoriser leur présence sur tout le territoire dans la relation de proximité et pour en complément tabler sur leurs communications virales (réseaux sociaux, communautés de clients, etc).

L'atelier organisé le matin de l'AG par M. GIUBERTI s'inscrit dans cette réflexion afin de donner aux cavistes quelques clés utiles à l'usage efficace de ces médias qui deviennent incontournables pour accéder aux nouvelles générations. A la page facebook du SCP s'ajoute un compte Instagram que les cavistes de la Commission vont faire monter en puissance.

Il faudra ensuite nourrir tous ces réseaux en contenus à diffuser pour rendre les cavistes visibles et immédiatement associés à l'univers Vins et gastronomie dans l'esprit des clients.

A cette méthode s'ajoute la proximité des cavistes membres de la Commission avec les milieux médiatiques de la capitale qu'elles peuvent ainsi influencer davantage.

Pour rendre cette stratégie efficace, il faut que les messages relayés soient cohérents afin d'infuser les images souhaitées et déjouer les freins qui restent importants au recrutement de nouvelles clientèles.

Pour se faire, la nouvelle Commission a réalisé un premier travail d'identification des mots-clés (« wording ») et messages à faire circuler de façon consciente et réfléchie pour valoriser les cavistes en évitant les préjugés qui nous freinent.

Grâce à l'intégration du SCP dans les institutions de branche et sectorielles, la communication des cavistes peut aussi s'appuyer sur les plans de communications institutionnels annoncés. L'état a communiqué sur l'organisation d'une opération de valorisation des commerces de proximité à l'automne. D'ici là, les professions commerçantes de la CGAD, dont les cavistes, ont conçu une campagne de communication intitulée : « *Tous artisans d'un monde meilleur* ». Cette campagne doit rappeler à l'esprit des consommateurs qui pendant le confinement ont redécouvert leurs commerces de proximité, que le reste du temps leurs commerçants de quartier et spécialisés participent activement et quotidiennement à une vie que tout le monde souhaite plus saine, plus riche de rencontres et de relations humaines. N VIET insiste sur le cap franchi pour les cavistes grâce à cette campagne car ils vont figurer clairement au même niveau et de façon légitime au même titre que tous les commerces alimentaires de proximité « traditionnels ».

Cette campagne reposera sur des diffusions virales ainsi que sur des dons d'espaces avec des grandes régies publicitaires dans le cadre d'Echanges marchandises que chacun est invité à promouvoir localement.

Représentativité UCAIR

N VIET explique rapidement les raisons qui ont conduit le SCP à participer à la création de l'UCAIR (Union des Commerces Alimentaires Indépendants pour la Représentativité) fin 2019.

Cette alliance s'inscrit dans le contexte actuel de refonte des branches qui implique de sécuriser de façon très formelle chaque étape pour cause de délais administratifs voire de calendriers politiques

Il s'agit donc d'une association purement tactique et provisoire destinée à sécuriser la représentativité des cavistes au sein de leur branche actuelle, en s'associant formellement aux fromagers, épiciers et entreprises membres des marchés de France, pour le calcul des adhérents de 2019, en attendant de réussir à créer la convention collective des Métiers de Bouche qui pourrait fusionner à termes différentes branches et conventions collectives.

C'est en effet sur les adhésions 2019 que sera basé le prochain calcul de représentativité des entreprises au sein de la branche et les organisations professionnelles doivent peser plus de 8% des salariés de la branche pour pouvoir y être représentées officiellement, seuil que les cavistes comme les fromagers, les épiciers et les entreprises des marchés de France ne pourront atteindre qu'en étant rassemblées au sein d'une association qui ira à la représentation pour l'ensemble : c'est le rôle dévolu à l'UCAIR.

Elle rappelle que lors du dernier calcul de représentativité, en 2015, les adhérents du SCP ressortissants de la branche 3244 (Commerce de détail des fruits et légumes, épicerie et produits laitiers) avaient été comptabilisés en tant que membres de la FNDECB mais le fait d'avoir quitté cette confédération prive les cavistes de toute représentation officielle actuellement au sein de la branche.

N VIET explique qu'il est essentiel de préparer la sortie de la branche dès à présent avant que la grande distribution, représentée par les enseignes de centre-ville et de proximité liées aux centrales des hyper et supermarchés, représentés au sein de la branche par la FCD, en pleine croissance, devienne majoritaire et s'oppose ainsi à notre départ de la branche (objectif de la GD : garder les épiciers).

Elle précise que ce sujet très technique évolue chaque semaine.

Concours du Meilleur Caviste de France

C CONIGLIO, qui vient d'être désigné comme administrateur, est par ailleurs le dernier Meilleur Caviste de France et donc acteur du comité de pilotage du Concours en cours.

Il précise que la formule 2020, dont l'organisation est pour la première fois confiée à Terre de Vins comporte plusieurs autres nouveautés : un nouveau logo et deux nouveaux trophées (prix du jeune Caviste et Prix du public, permettant présence du Concours en ligne).

Le covid complique cependant les organisations mais les épreuves ont pu avoir lieu, la 2^{nde}, journée de qualifications aura lieu comme prévu le lendemain en champagne avec les 40 candidats

sélectionnés en juin lors de l'épreuve en ligne (qui, elle, avait dû être repoussée, ce qui a permis d'atteindre un nombre d'inscrits à peu près comparable aux précédentes éditions malgré la situation de crise sanitaire).

En plus du groupe historique Thiénot, mobilisé via notamment sa marque Canard Duchêne, Terre de Vins a réuni différents partenaires-sponsors : la société Eurocaves, la maison languedocienne Joseph & Calmel, l'interprofession du Cognac et l'interprofession des vins du Rhône.

Le parrain 2020 est le chanteur Thomas Dutronc

Présentation du groupe fermé SCP

Hervé GOMAS, Vice-Président du SCP, présente le groupe de discussion facebook créé récemment. Réservé aux membres du SCP, cette innovation favorise la cohésion interne aux cavistes membres du SCP ; il semble un outil utile à évoquer pour recruter de nouveaux adhérents.

Il invite tous les cavistes indépendants ainsi que les cavistes des réseaux membres du SCP à y rentrer afin de favoriser les échanges inter-cavistes utiles à la dynamique globale et au rayonnement du SCP.

VIII. Discours de clôture du Président de l'interprofession des vins de Champagne

M. Vincent Perrin, directeur du Comité Champagne arrive en fin d'AG.

Il remercie les responsables du SCP de lui permettre de rencontrer les cavistes et expose la situation champenoise qu'il présente en 4 points :

- Résilience : par rapport au contexte de crise actuel, les ventes en repli de 30 à 40% selon les destinations qui évidemment fragilisent beaucoup les producteurs, confrontés à des risques de surstockage. Il rappelle le principe des équilibres interprofessionnels champenois, dont le maintien de la qualité de l'appellation et la valorisation dépendent de la juste livraison par les vignerons de leurs raisins aux marques et à la capacité de chacun de valoriser en aval. Il explique que malgré la complexité du moment la région a su à nouveau prendre les décisions, difficiles, mais nécessaires, pour y parvenir ce qui passe par un niveau de rendement à la vendange qui a été exceptionnellement réduit à 8000 kg/hectare. Ce modèle exigeant et contraignant permettra à la région de traverser cette crise en limitant les conséquences destructrices.
- Responsabilité, sociale notamment pendant ces vendanges qui ont comme tous les ans mobilisé des milliers de vendangeurs dans un contexte de contraintes sanitaires limitant les rassemblements et compliquant les organisations *logistiques*. « *Pourtant la période s'est déroulée de façon assez sereine et sans accrocs et la Champagne a réussi à rentrer un nouveau millésime. Le respect de ces principes, à travers l'histoire, permet à la Champagne de rester debout et solide. Responsabilité environnementale aussi avec une dynamique de certification qui s'accélère : 28% des surfaces certifiées (toutes certifications confondues, notamment viticulture durable en Champagne), et un objectif de zéro herbicides en 2025 et 100% certifiés en 2030.* »
- Authenticité, qui passe par une transparence accrue sur les pratiques et les savoir-faire, ainsi que « *par une relation au paysage culturel vivant des coteaux maisons et caves de Champagne, inscrit*

depuis 2015 au Patrimoine mondial de l'Unesco. Il faut savoir apporter les preuves de ses promesses. Le Champagne est un grand vin, produit sur de grands terroirs révélés par des pratiques de précision et d'excellence. »

- Education, puisque « *comme tous les grands vins, le Champagne doit s'appuyer sur des prescripteurs formés pour faire valoir sa singularité et sa différence. C'est une priorité du Comité Champagne, qui a lancé juste avant confinement un outil en ligne, le MOOC du Champagne, qui propose un parcours de formation au Champagne, sanctionné, dans sa version premium (49€), par une attestation utile pour valoriser ces connaissances et compétences sur le marché du travail.* » Les cavistes sont des prescripteurs de proximité, dont Vincent Perrin salue la performance dans la conjoncture actuelle.

Il répond aux remarques ou questions des cavistes.

-Concernant la révision de l'aire d'appellation, Vincent Perrin répond que les travaux d'experts se terminent mais que le processus est loin d'être abouti. Il rappelle aussi qu'il est difficile d'avancer sans garantie de l'Union européenne sur le maintien des mécanismes de régulation des plantations.

-F NAUDOT prend la parole et exprime à M. PERRIN sa bonne compréhension des forces qui ont été exposées dans sa présentation mais que pour lui, caviste, le Champagne est un produit qui ne lui donne pas de marge ce qui en dé motive les ventes.

Les discussions sont invitées à se poursuivre après clôture de l'AG.

Fin de l'Assemblée générale à 16h45.

Pendant que le président et quelques cavistes participent à la conférence de presse, les autres participants sont invités à visiter le Domaine Renaudin.

Patrick JOURDAIN
Président

Eudes MORGAN
Secrétaire Général

PJ : feuille de présence

En Annexe : Courrier Vinarius et AEPI



VINARIUS Associazione Enoteche Italiane



Associazione Enotecari Professionisti Italiani

Signor Presidente,

a nome di Vinarius e di AEPI e nostro personale desideriamo inviare a tutti gli associati, al Presidente, a tutti i dirigenti e ai collaboratori i nostri più fervidi auguri di buon lavoro in occasione della vostra Assemblea Generale Annuale.

Oggi più che mai, con i tempi difficili che stiamo vivendo, le associazioni hanno l'obbligo di illustrare la strada ai propri associati. E lo spirito di colleganza fra gli enotecari francesi e italiani invita a manifestarvi la nostra solidarietà e la nostra stima. Come associazione vivrete il giorno più importante dell'anno e lasciate che da remoto brindiamo con voi con il vino della terra che vi ospita.

Buona assemblea a tutti.

Andrea Terraneo
Presidente Vinarius

Francesco Bonfio
presidente AEPI

Monsieur le Président,

au nom de Vinarius et de AEPI et de notre côté personnelle, nous souhaitons adresser à tous les associés, au Président, à tous les membres du Conseil et collaborateurs nos vœux les plus chaleureuses de bon travail à l'occasion de votre Assemblée Générale Annuelle.

Aujourd'hui plus que jamais, avec les moments difficiles que nous traversons, les associations sont obligées d'illustrer la voie à leurs membres. Et l'esprit de rapprochement entre cavistes françaises et italiens nous invite à montrer notre solidarité et notre estime. En tant qu'association, vous vivrez le jour le plus important de l'année et laissez-nous lever les verres avec vous à distance avec le vin de l'appellation qui vous accueille.

Bon Assemblée à tous.